VINCO.
GROUPE PIERRE HENRY
Parc de la Houssette
B.P. 20
27430 Herqueville - France
Tél : + 33 (0)2 32 09 55 00
Fax : + 33 (0)2 32 09 55 22
www.vinco.com

Herqueville le 26 octobre 2026,

ATTESTATION DE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE POUR LES VESTIAIRES MONOBLOCS

VINCO certifie être pleinement conscient de la dimension environnementale à prendre en compte dans la fabrication de ses produits et met tout en œuvre afin de s'adapter à une politique de développement durable.

Les critères des marques de management environnemental applicables au mobilier de bureau sont respectés :

- absence de métaux lourds (cadmium, plomb, chrome VI, mercure ou arsenic) dans la composition des produits de finitions,
- aide au recyclage,
- matériaux d'emballages orientés vers des filières de recyclage (carton) ou multi-rotations (palettes)
- marquages des plastiques,
- respect de l'énergie spécifique,
- séparabilité des composants hétérogènes, …

Les vestiaires monoblocs sont fabriqués en France par VINCO dans des ateliers qui respectent scrupuleusement la réglementation environnementale sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et notamment celle relative à l'exploitation des ateliers de traitement de surface.

Au-delà de cette réglementation, l'ensemble des déchets du site de fabrication fait l'objet d'un tri sélectif et est orienté vers des filières de recyclage (tôles, rideaux en PVC ou en polypropylène, cartons, films étirables, …), de valorisation énergétique (bois) ou de destruction contrôlée (huiles, peintures, bains et résidus de traitement de surface, …).
L'ensemble des installations est à rejet aqueux et atmosphérique nul (recyclage interne). La peinture utilisée sur tous les sites est exclusivement en poudre et n'émet aucun COV.

Le taux de recyclage de ces vestiaires monoblocs est de 99,5 %. Toutefois, si nous considérons que la peinture appliquée, qui représente environ 3,4% du poids du vestiaire, n'est pas recyclable dans les faits (cf. norme NF EN ISO 14021, § 7.7), le taux de recyclage global des vestiaires est de 96 % au sens normatif.

VINCO.
GROUPE PIERRE HENRY
Parc de la Houssette
B.P. 20
27430 Herqueville - France
Tél : + 33 (0)2 32 09 55 00
Fax : + 33 (0)2 32 09 55 22
www.vinco.com

Une notice spécifique jointe à chaque vestiaire NF Environnement invite son détenteur à le rapporter en recyclerie en fin de vie.
La certification NF Environnement se base sur la norme ISO 14024

Le taux de matériaux recyclés par rapport à la fabrication globale des vestiaires monoblocs est de 41 % (43 % de l'acier utilisé est issu du recyclage).
VINCO œuvre en permanence pour diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement en recherchant des procédés performants permettant la réduction de ses besoins en énergie et en matières premières sans dégradation de la qualité.

Dans sa politique de rationalisation des moyens de transport (organisation des livraisons, véhicules propres, …), VINCO met tout en œuvre pour optimiser les chargements et plans de tournées, réduire les transports routiers afin de réduire les gaz toxiques.

Dans le cadre des Marques NF Mobilier Technique et NF Environnement Ameublement, les vestiaires monoblocs fabriqués par VINCO sont réalisés selon des critères de qualité sévères et répondent aux exigences des normes françaises NF D 60-050 et NF D 65-760, parties 1, 2 et 3 applicables aux vestiaires pour milieu professionnel.
Les essais de finition menés sur nos vestiaires le sont conformément à la norme NF D 60-050.
Le FCBA (l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement) sanctionne par des essais et des audits, la qualité de conception de nos produits et leur réalisation selon des procédures prédéfinies.

VINCO a fait certifier ses vestiaires monoblocs d'atelier et multicases conformes à la Marque NF Environnement, par l'organisme indépendant FCBA.

Depuis le 1er janvier 2015 (dans le cadre du Grenelle de l'Environnement), un nouveau pictogramme a fait son apparition : ce bonhomme, baptisé "Triman" et tendant la main vers 3 flèches, devient le logo de référencement sur la recyclabilité.

"Tout metteur sur le marché de produits pouvant faire pouvant faire l'objet d'un recyclage de manière effective (….) informe le consommateur par une

signalétique commune que ceux-ci relèvent d'une consigne de tri", indique le décret publié au Journal Officiel.

GROUPE PIERRE HENRY
Parc de la Houssette
B.P. 20
27430 Herqueville - France

Tél : + 33 (0)2 32 09 55 00
Fax : + 33 (0)2 32 09 55 22

www.vinco.com

Ce logo Triman, avec l'explication sur la recyclabilité du produit, est désormais mentionné sur notre site internet (dans la partie spécifiquement dédiée à l'environnement) : www.vinco.com

